

*La 8 mars dernier, des centaines de Marocains résidant à l'étranger (MRE) reçoivent une copie d'un courriel qu'aurait adressé M. Driss Ajbali au président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) M. Driss El Yazami. Ce courriel évoque un présumé malaise entre les dirigeants du CCME ainsi que l'existence d'une présumée caisse noire dans cet organisme. Dans un entretien avec le journal marocain « Le Canard Libéré » que nous repropulsons ici, M. Ajbali dénonce «un coup monté» et n'y va pas de main morte avec ses contradicteurs.*

*Éclairage :*



**Alors Mr Ajbali, ce mail qui évoque une caisse noire au CCME, de quoi s'agit-il ?**

Il y a deux mois, le 8 mars 2012 à 15h40 pour être précis, les membres du Conseil ont été destinataires de ma part d'un mail que je n'ai jamais envoyé, que je ne pouvais pas avoir envoyé parce qu'à cette heure-ci exactement, j'étais en réunion de travail avec le président et d'autres collaborateurs.

J'ai immédiatement démenti en avertissant tous les membres de se méfier de la manipulation. Le samedi 10 mars 2012, nous avons livré nos ordinateurs à des spécialistes qui ont confirmé que ma boîte a été détournée et que le mail en question était parti d'un ordinateur étranger à notre environnement.

Afin de pousser les investigations, nous avons sollicité notre fournisseur, Maroc Telecom, par courrier qui nous a indiqué la nécessité de porter plainte auprès du Procureur du Roi, ce que j'ai fait. Le dossier est donc entre les mains de la justice pour motif d'usurpation d'identité.

**Et comment vous vivez cela ?**

Comme une double violence : un vol et un viol. Ce mail pose aussi une double question, de forme et de fond. Sur la forme, c'est une minable opération de hacker dont les auteurs peuvent être aussi bien des gens proches de nous, dans notre

sillage. Il peut aussi s'agir de ces corbeaux, pétainistes et malfaisants, qui nous harcèlent depuis 2009. Enfin, et c'est dire que je n'exclus rien, des hackers étrangers, car, faut-il le rappeler, nous avons été « hacké » à deux reprises, le 25 juin 2011 et le 29 janvier 2012, par des gens qui se présentaient comme Algériens.

Maintenant, sur le fond. Inventer une caisse noire qui n'existe pas, traiter les membres de minables, diffamer le président sur le CNDH, maison qui m'est très chère car j'ai y est passé huit années de ma vie, ceux qui me connaissent savent que ce n'est pas mon style. Je suis plutôt du genre à dire les choses comme je les pense. Pas de les inventer.

**C'est peut-être ce qui explique qu'il ait beaucoup circulé ?**

Sur le net oui. Pas dans la presse écrite, excepté chez vous. Et c'est pour cela que je réponds ici puisque vous m'en donnez l'occasion. Ce mail est crédibilisé par le mélange du vrai et du faux et comme le dit si bien Paul Valéry : il y a plus faux que le faux, c'est de mélanger le vrai et le faux.

La responsabilité première de sa diffusion revient au Site Yabiladi. Celui-ci ne l'a publié que le 4 avril, presque un mois après. J'ai été en effet contacté, le 3 avril, par un pseudo journaliste qui m'a interrogé téléphoniquement sur le mail. Je lui ai confirmé que c'était un faux. Elle a essayé de me relancer avec des questions imbéciles du type « Qui l'a fait ? ». Elle passera ensuite à un autre sujet, avec une logique de fouille-merde. Je l'ai envoyé balader assez brutalement en plus de lui raccrocher au nez. Cela a donné, le lendemain, le texte vengeur que vous connaissez. Mieux, le propriétaire du Site a eu le toupet de mettre le texte et le lien du mail sur son Facebook personnel.

**Et pourquoi vous n'avez pas réagi jusqu'à présent ?**

D'abord je ne m'exprime que rarement. Cela ne veut pas dire que je

n'ai pas réagi. J'ai déjà porté plainte pour usurpation d'identité. J'ai demandé, par ailleurs, à mon avocat d'intenter une action de justice contre le Site Yabiladi. Si c'était un journal digne de ce nom, je ne l'aurais jamais fait parce que j'ai un immense respect pour le journalisme que je considère comme mon environnement familial.

Il m'est arrivé d'être diffamé, par exemple, par Rachid Niny sans jamais réagir si ce n'est par une réponse sous forme de chronique. J'ai du respect pour un journaliste, type Anouzla, qui en créant un Site, utilise le web comme un moyen et un prolongement de son métier. Je n'ai aucune espèce de considérations pour tous ces informaticiens qui pululent et qui, en créant un Site, se targuent de devenir journalistes. Généralement, ils confondent insulte et analyse. Diffamation avec démonstration. Coup tordu avec scoop.

**Vous n'allez tout de même pas me dire que cela se passe bien au CCME**

Je ne dis pas cela. Nous avons beaucoup travaillé et accumulé une connaissance inestimable. Personne ne connaît, la vraie production du CCME, pour la simple raison qu'elle n'est pas publique.

On a travaillé sur tous les segments de l'immigration et nous possédons aujourd'hui une expertise toute singulière. Nous avons en revanche trop tardé à livrer les résultats de nos réflexions et sur ce point particulier, je trouve légitimes les critiques qui nous sont adressées. Ce que je trouve moins légitimes, ce sont les calomnies, la diffamation, les affirmations non fondées. Pour avoir cofondé, le CCME, je mesure le chemin parcouru. C'est une institution jeune.

Elle a tardé à trouver ses marques et enfin elle a été, comme tout le monde surprise, en 2011, par l'accélération de l'histoire qui a convoqué d'autres priorités (constitution, élections anticipées...). Nous avons certes fini notre mandat, mais nous res-

tons, jusqu'à nouvel ordre, régi l'article 19 de l'ancienne Constitution. La priorité, maintenant, c'est notre devoir de finaliser nos livrables.

**Il y a des associations de l'immigration qui vous critiquent violemment ?**

C'est leur droit le plus légitime. Le malheur, c'est que ce sont toujours les mêmes, que l'on peut compter sur les doigts d'une paire de main. On les connaît bien et on peut même égrener les noms de leurs éternels présidents.

L'un, d'ailleurs, des amers constats que je peux faire après quatre ans de CCME, et il faut avoir le courage de le dire, c'est que le tissu associatif marocain de l'immigration est un leurre et une chimère.

En dehors, des associations culturelles, et je ne dis pas religieuses, les associations marocaines de l'immigration tiennent le souvent à un seul individu. Généralement, ces individus sont à la tête d'associations, non pas à but non lucratif, mais d'une certaine manière lucratives, même symboliquement, et surtout sans but si ce n'est servir les intérêts de leur président. Ces individus n'ont de compte à rendre à personne puisqu'ils n'ont ni moral ni rapports moraux. Pas plus qu'ils n'ont de rapport d'activité puisque la seule activité qu'ils exercent reste virtuelle et numérique. Pas plus qu'ils n'ont de rapport financier puisque généralement le compte de l'association et le compte du président se confondent. Et dire qu'ils passent leur temps à donner des leçons en démocratie. Maintenant, il faut relativiser, ces individus sont des faits très minoritaires. 99% de l'immigration marocaine reste un champ d'une dynamique exceptionnelle. Et le défi réside dans la capacité de notre pays à travailler avec les atouts de cette immense majorité silencieuse où il y a les ferments de l'avenir, les jeunes, les talents, les compétences qui ne demandent qu'à aimer et surtout à servir leur

*À suivre, page 9*

**Ottawa, le 12 mai 2012**— Les membres du Conseil d'administration du Forum des Compétences Marocaines Résidant au Canada (FCMRC) ont été reçus au sein de l'Ambassade du Royaume du Maroc à Ottawa par S.E. Nouzha Chekrouni, Ambassadeur de Sa Majesté le Roi au Canada. Cette rencontre a été l'occasion pour les membres du Conseil d'administration nouvellement élus de dresser le bilan des réalisations du Forum depuis sa création et de présenter leur plan d'action pour l'année à venir.

Au cours des échanges de points de vue sur la mission du Forum et ses objectifs, Mme l'Ambassadeur a réitéré son souhait de voir les compétences marocaines résidant au Canada se mobiliser dans le but de renforcer les relations maroco-canadiennes tant sur le plan des transferts d'expertise et du savoir que celui des partenariats économiques et de l'investissement.

Elle a souligné le fait que cette année coïncide avec le 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Royaume du Maroc et le Canada et que l'événement sera célébré à travers diverses activités les 29, 30 et 31 mai 2011 à Ottawa et le 1er et 2 juin 2012 à Montréal, en présence d'importantes personnalités marocaines et canadiennes. Les membres du Conseil d'administration ont exprimé leur enthousiasme de s'associer à ces activités et de saisir cette occasion pour faire connaître au public les objectifs du Forum.

Questionnés sur le plan d'action en préparation, les membres du Conseil d'administration ont placé comme priorité à moyen terme d'entretenir un forum permanent emprunt de dialogue et de tolérance en élaborant une base de données sous forme d'un répertoire regroupant des compétences marocaines résidant au Canada par domaine d'expertise. On y puisera les compétences appropriées quand il s'agira d'organiser des activités académiques, commerciales ou culturelles visant à consolider la coopération et la solidarité

entre les deux peuples. À court terme, le Conseil d'administration concentrera ses efforts sur la mise en œuvre des conventions déjà signées entre le Forum des compétences marocaines résidant au Canada et les institutions marocaines suivantes :

Le Ministère Chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger(MCMRE)

L'Agence pour le Développement Agricole (ADA)

L'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II

Le Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement(MEMEE)

Mme l'Ambassadeur a réitéré la sollicitude et l'intérêt que porte Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la communauté marocaine résidant à l'étranger. Elle a également souligné l'appui et le soutien de l'Ambassade aux membres du CA en vue de la réalisation des objectifs du FCMRE et son entière disposition à accompagner cet organisme communautaire dans la réalisation de toute initiative visant le bien être de la communauté marocaine au Canada et le développement économique, social et culturel du Maroc.

De leur côté, les membres du CA ont demandé à Mme Nouzha Chekrouni et à M. Mohamed Aneur d'accepter, à titre personnel, d'être les membres d'honneur permanents du FCMRE pour leurs efforts dans la création du Forum et les services qu'ils ont rendus à la communauté marocaine établie à l'étranger.

Le Forum des compétences marocaines résidant au Canada s'est donné pour mission de consolider et créer des liens entre les individus, les entreprises et les institutions canadiennes et marocaines, encourager l'investissement et le transfert de savoir-faire économique et scientifique et réaliser des projets culturels et sociaux ciblés, au Maroc et au Canada, en vue de renforcer le dialogue entre les cultures et les peuples des deux pays.



pays.

**Mais une députée de l'immigration, Mme Nezha El Ouafi est aussi sévère avec le CCME.**

Cela, c'est autre chose. Cette dame, honorable par ailleurs, critique de manière féroce le CCME. Et là je ne dirais pas c'est son droit le plus absolu. Cette représentante de la Nation, et non pas de l'immigration, doit prendre la mesure de ses responsabilités et surtout la mesure du sens politique qu'elle a à produire. Cette dame a toujours participé à toutes nos activités et semblait s'en accommoder avec un certain bonheur. Je ne sais pas ce qui a déclenché depuis le mois d'avril 2011.

Ses attaques contre le CCME sont devenues, depuis, systématiques jusqu'à devenir obsessionnelles. Le problème, c'est que depuis le 1 juillet, le CCME est constitutionnalisés et que depuis le 25 novembre, cette dame n'est plus une députée de l'opposition mais une députée de la majorité. Je ne comprends pas le sens de sa croisade et de ses fatwas. De plus, si l'une ou l'autre de ses critiques sont fondées, il lui arrive malheureusement et le plus souvent de préférer des contrevérités.

Par ailleurs, elle ne semble pas mesurer qu'avec la nouvelle Constitution, nous sommes dans une nouvelle séquence où il faudra configurer le futur design du CCME, par la loi. Et quand Madame El Ouafi pose, au Parlement, des questions sur le CCME à un ministre de sa majorité, elle agit dans la confusion et transgresse, par là même, l'esprit de la nouvelle Constitution. Enfin, je suis très étonné d'entendre cette dame prétendre être à la tête de 180 associations. Je la défie d'en publier les noms.

La vérité, c'est que ce sont trois de nos membres, autrefois ses alliés, qui lui ont vendu cette escroquerie. In fine et pour conclure, l'attitude de cette députée me pousse de plus en plus à dire, et plus que jamais, qu'il faut que notre Etat protège son immigration des attitudes de politique politicienne. Il y a trop d'intérêts en jeu, pour l'Etat et pour l'immigration, pour voir cette dernière livrée à des calculs politiques. Une chose est sûre : Pour qu'une institution constitutionnelle comme le CCME puisse, à l'avenir, réfléchir à de vraies politiques publiques et à l'intérêt de l'Etat, elle faudra qu'elle soit au dessus de toutes considérations partisans.

**Un mot sur Najat Belkacem**

C'est l'honneur et le bonheur d'une institution comme la nôtre d'avoir eu parmi ses membres une personnalité comme celle de Najat Belkacem. Son parcours politique est exemplaire. Elle a été utile à notre réflexion tant son expérience et ses engagements ont été des valeurs ajoutées.

Elle sera certainement appelée à de grandes responsabilités et notre pays ne peut être que fier d'un tel profil. Je regrette que les premiers à diffamer Najat ne soient ni le Front National ni la députée UMP Valérie Rosso-Debord mais plutôt des Marocains, à commencer par le mercenaire du journalisme Ali Amar et le fou furieux Ali Lmrabet. Ils l'ont souillé, calomnié et diffamé, avec presque le désir d'entraver son avenir. Par bonheur, il y a des journalistes français qui ont fait leur travail et ont rétabli la vérité des choses. Najat sera demain, je l'espère, ministre d'une grande puissance. Pendant ce temps là, les Ali eux auront à cuver leur déshonneur.